

DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE MEILHAN-SUR-GARONNE

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE
NATUREL (PPRN) RETRAIT-
GONFLEMENT DES ARGILES

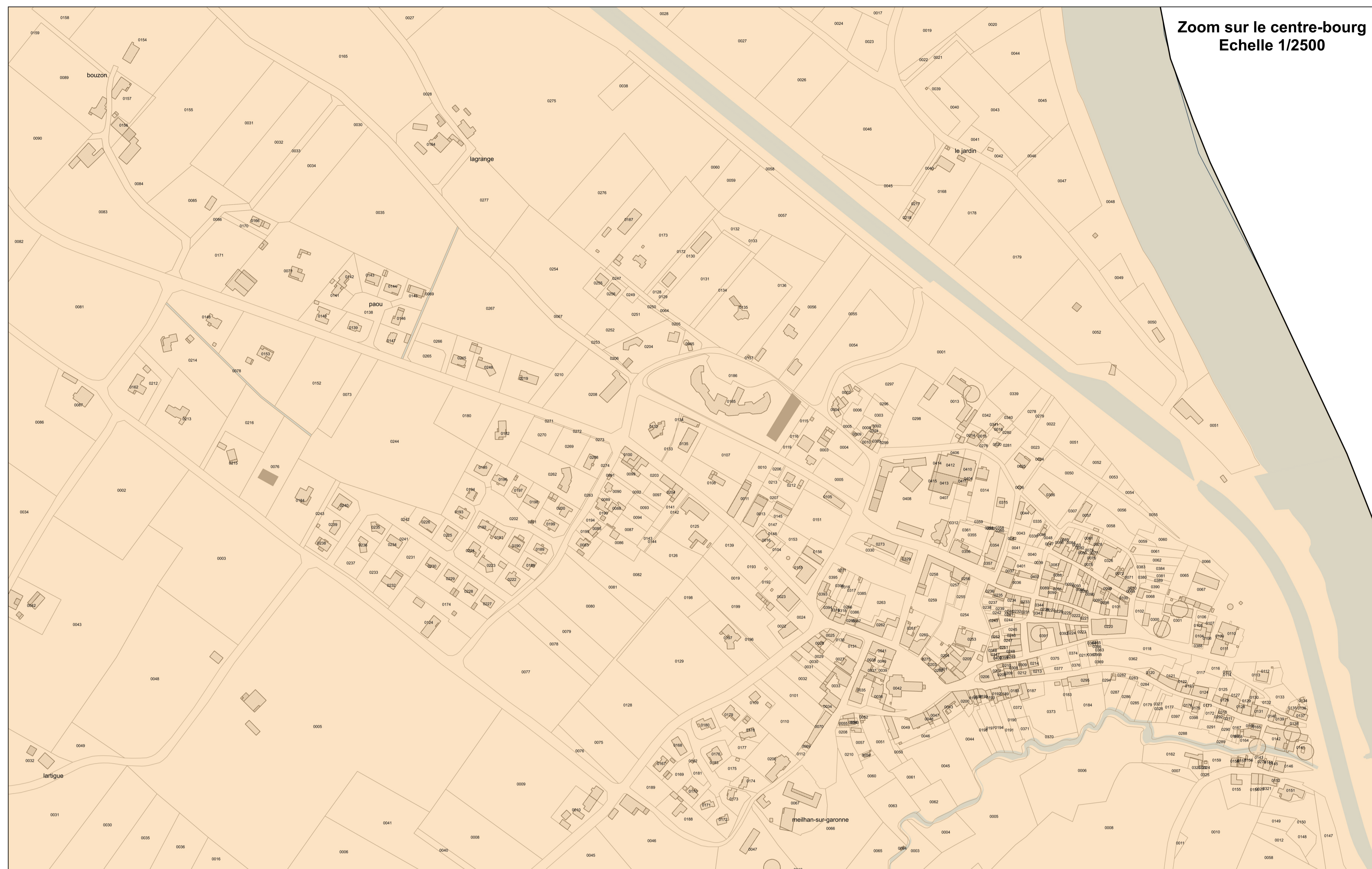
ECHELLE : 1/10000

PRESCRIPTION DU PLU : 26/09/2015
DEBAT SUR LE PADD : 16/11/2016
ARRÊT DU PLU : 13/11/2016
ENQUÊTE PUBLIQUE : Du 19/06/2019 au 19/07/2019
APPROBATION DU PLU : 04/07/2020

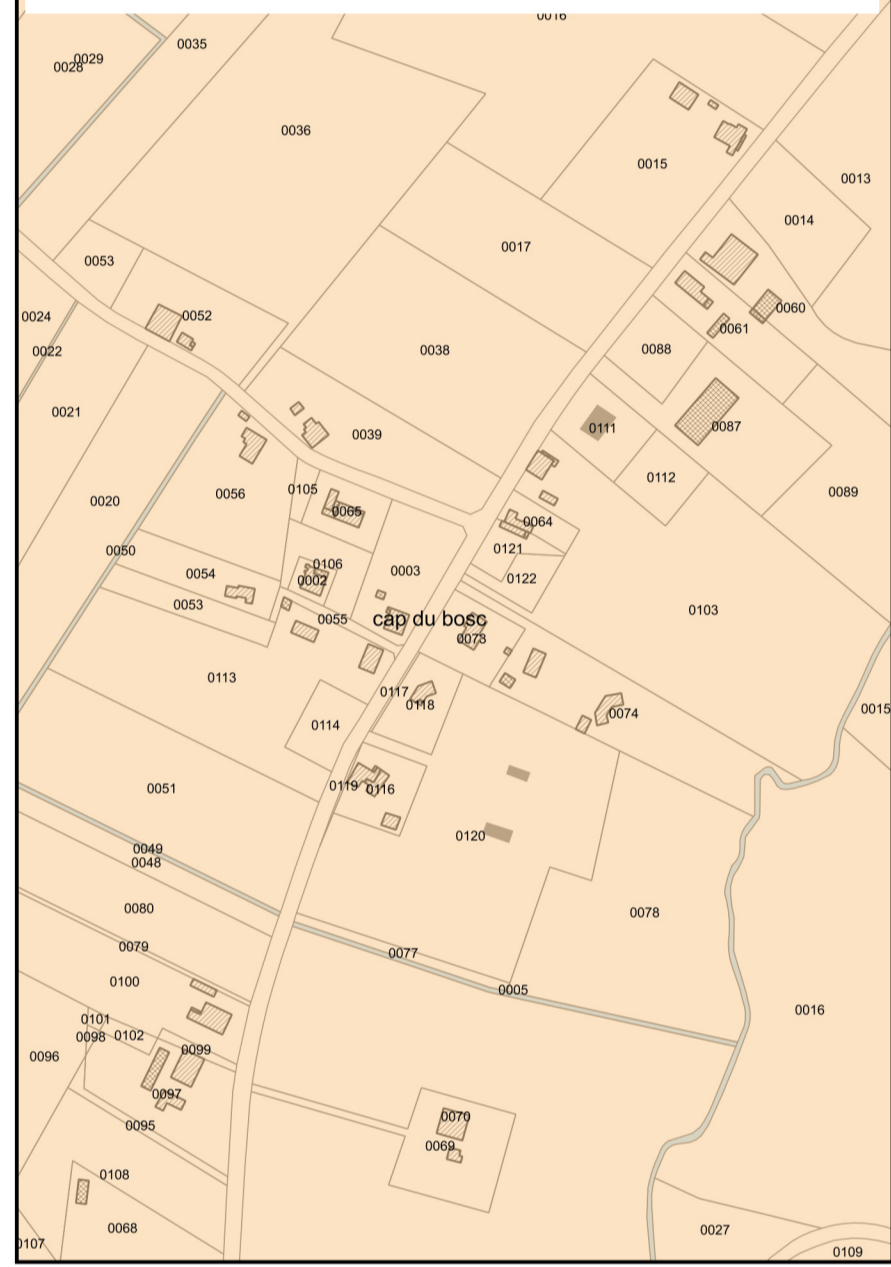
6.4.g

Bureau d'Études URBADOC
Chef de projet : Étienne BADAÏNE
55, Avenue des Mirimès
31200 TOULOUSE
05 54 42 02 91
contact@le-urbadoc.fr

Zoom sur le centre-bourg
Echelle 1/2500



Secteur Cap du bosq
Echelle 1/5000



Légende

Mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des argiles
Zone faiblement à moyennement exposée
Les éléments de servitude reportés sur ce plan sont donnés à titre indicatif seulement.
Se référer au Porter-à-Connaissance de l'état pour juger de l'opportunité de ces éléments.

Secteur Les Saumars
Echelle 1/5000



Secteur Sibadet
Echelle 1/5000

